

5 septembre 2008

**Déclaration de S.E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, Président
de la 63^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la clôture de la 61^e Conférence annuelle DPI/ONG**

J'ai le grand plaisir de vous adresser mes salutations chaleureuses à vous tous qui participez à la Conférence annuelle DPI/ONG à Paris, intitulée « Réaffirmer les droits de l'homme pour tous : les 60 ans de la Déclaration universelle ». Au cours de ces trois derniers jours, vous avez réaffirmé, en tant que principales parties concernées par la Charte des Nations Unies, votre engagement inlassable aux principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Depuis une soixantaine d'années, les Nations Unies apportent minutieusement leur écot à ce document capital, définissant de nombreux droits qui en découlent.

Nous nous trouvons actuellement dans une période où ces droits doivent être appliqués, intégralement et sans réserves. Le rôle de la société civile dans la défense et la protection de nos droits est au coeur de ce processus. C'est à nous de nous conduire les uns vis-à-vis des autres, et de nous protéger les uns les autres, comme les Frères et les Soeurs que nous sommes. C'est à nous de faire preuve d'esprit d'initiative, de refuser le statu quo et d'ouvrir de nouveaux horizons susceptibles de garantir la pertinence des Nations Unies pour les années à venir.

En tant que Président de la 63^e Session de la prochaine Assemblée générale, je voudrais réitérer ma volonté d'exhorter les Etats Membres à honorer leurs engagements à l'égard du droit international, et, plus particulièrement, à l'égard de l'esprit de la Charte de l'ONU et de la Déclaration universelle. La jouissance universelle de nos droits demeure un objectif lointain dans un monde où la moitié de la population vit dans la pauvreté; et comment, je me demande, pouvons-nous garantir notre sécurité et notre prospérité lorsque la violence, expression le plus souvent de la terreur infligée par nos propres Etats Membres, surgit dans nos vies sans raison et sans crier gare? C'est à nous de joindre nos forces pour trouver les moyens de faire cesser cette impunité à tous les niveaux.

Il faut faire progresser le respect de nos droits et la réaffirmation de la dignité et de la justice. Le droit à l'eau, par exemple, diminué par les tendances insidieuses à la privatisation de cette source précieuse de vie, doit s'inscrire dans notre Déclaration des droits. J'ai l'intention d'accorder à cette question, comme à d'autres questions de vie et de mort, une attention toute particulière au cours de la prochaine session.

Je sais que je peux compter sur vous, chers Frères et Soeurs, conscients que vous êtes des menaces qui planent sur nous, en tant qu'êtres humains et habitants de cette planète, pour exhorter nos concitoyens et nos gouvernements à transcender leurs intérêts immédiats, souvent étroits. Cela n'est possible qu'en bouleversant nos mentalités et en réaménageant nos institutions,

qui passe par la démocratisation des Nations Unies, de manière à se conformer à la volonté de « Nous, les peuples ».

Je salue votre rassemblement à Paris et les efforts en cours pour atteindre de nouveaux groupes de la société civile dans les pays en développement, surtout en Afrique. J'espère qu'au mois de septembre de l'année prochaine j'aurai l'occasion de me joindre personnellement à vous tous dans le cadre de la Conférence DPI/ONG qui sera consacrée à la question capitale du désarmement. Nous saisissons cette occasion pour définir les moyens d'intégrer nos ONG régionales dans la grande famille des Nations Unies et pour insuffler un nouvel élan dans les partenariats de l'ONU avec la société civile. Je vous remercie de votre solidarité et je me félicite à l'avance de votre engagement actif dans les travaux de la prochaine session de l'Assemblée générale.